

LES INCONTOURNABLES DE LA POSE

- Le poseur dispose d'un document de prise de cotes,
- Vérification des menuiseries : jeu minimum de 5 mm pour étanchéité,
- Vérification des moyens de fixation : vis adaptées,
- Cales plastiques / bois traitées classe 4,
- Étanchéité : compatibilité adhérence sur les supports (PV essais des mastics)
- Réparation du dormant possible en dehors des zones de fixation,
- Dépose : dressage nécessaire si défaut excède 5 mm par mètre,
- Cales au droit des montants / meneaux / VR (H mini 5 mm) ; coulissants = calage continu rail bas sur toute sa largeur,
- Contrôle calage du dormant :
- verticalité : faux aplomb limité à +/- 2 mm / ml
- horizontalité : faux niveau limité à +/- 2 mm / ml
- équerrage : 2 mm maxi entre 2 diagonales dans le cas des battants, 4 mm pour coulissants,
- rectitude du dormant : défaut maxi de 2 mm
- Étanchéité en périphérie du nouveau dormant :
- Mastic fond de joint continu section mini de 5x5 mm et maxi de 10x5 mm
- Mousse imprégnée : plages d'utilisation prévues (cahier des charges) en fonction de la section